



# LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Dossier suivi par Franck Muller  
Mail : [cravlorcine@gmail.com](mailto:cravlorcine@gmail.com)

Metz, le 27 mai 2020

**Objet :** Dossier de candidature pour l'année 2020/2021

Madame, Monsieur le Proviseur,

Pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive, le CRAVLOR (Centre Régional Audiovisuel de Lorraine) coordonne pour l'Académie de Nancy-Metz le dispositif « **Lycéens et Apprentis au cinéma** ». Cette opération, soutenue par la Région Grand Est, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Grand Est, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation Grand Est, a vu un nombre important d'établissements scolaires s'investir dans le dispositif durant l'année 2019/2020. Ainsi, ce sont près de 6800 élèves qui ont pu découvrir un cinéma différent, au travers de films d'auteurs, de films du patrimoine, mais également de films s'ouvrant sur d'autres cultures du monde. Décidés à poursuivre leurs efforts, les différents partenaires institutionnels souhaitent reconduire et élargir le dispositif pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser et de former les lycéens au 7ème Art, notamment de faire évoluer leur regard sur le cinéma, de développer chez eux une approche critique de l'image et de leur donner la capacité de cerner les enjeux d'un film. À l'heure où les images envahissent largement le quotidien, « Lycéens et Apprentis au cinéma » permet de donner aux élèves les moyens d'aiguiser leur jugement et d'affiner leur regard sur des films qu'ils connaissent ou des œuvres vers lesquelles ils ne se seraient, a priori, pas tournés spontanément.

Nécessitant un réel engagement dans le projet pédagogique de l'établissement, le dispositif propose, dans le cadre du temps scolaire, **la projection obligatoire de trois films dont l'un sera un film financé en partie par notre région, en version originale sous-titrée par classe et par année**, dans une salle de cinéma. **Le coût des places (2,50€ par élève et par film) doit être pris en charge par le lycée.** Les films sont accompagnés de documents pédagogiques pour les élèves et les enseignants. L'obtention de DVD, dont les droits d'utilisation ont été acquittés est possible, et l'accès à des sites Internet spécialisés et réalisés par les formateurs viennent compléter ces documents.

Des interventions en classes pourront être organisées afin de construire une analyse et de créer un échange entre un professionnel et les élèves participants autour des œuvres étudiées.

Un temps de formation inscrit au Plan Académique de Formation est organisé pour les enseignants en janvier, autour de l'étude du deuxième film. Il aide à assurer un accompagnement pédagogique et culturel au travail d'éducation à l'image.

Chacun devra s'organiser au mieux afin qu'au moins un enseignant par établissement puisse assister à cette journée de formation et transmettre à l'ensemble de l'équipe les informations nécessaires à l'étude des films en classe.

Les trois coordinations de « Lycéens et Apprentis au cinéma » en Région Grand Est ont continué à collaborer autour d'un projet commun, afin de soutenir cette année la programmation d'un documentaire financé en partie par la région Grand Est : « L'ESPRIT DES LIEUX » de Stéphane Manchematin et Serge Steyer.

De plus, une autre journée de formation sera proposée par notre coordination dès fin septembre début octobre à tous les enseignants du dispositif, et la présence de l'enseignant relais y sera indispensable pour assurer le bon suivi de l'opération et un partage des expériences.

Pour votre inscription au dispositif « Lycéens et Apprentis au cinéma » merci de prendre connaissance des documents suivants, accessibles sur le site du Cravlor :

- Le « cahier des charges », **à nous retourner signé** : il présente de façon détaillée le dispositif (engagements des établissements, des enseignants relais, etc.) ;
- La programmation des films retenus pour l'année 2020/2021, par trimestre ;
- Un document annexe présentant l'organisation des formations et des projections ;

Pour finaliser votre inscription, il est **indispensable de remplir le dossier de candidature en ligne, à compléter impérativement avant le 03 juillet 2020** (délai de rigueur).

Nous avons aussi besoin que vous nous transmettiez si vous en avez la possibilité, par mail ou par courrier, le **projet pédagogique** de votre établissement ainsi que le **cahier des charges** du dispositif signé par le proviseur et par l'enseignant relais.

Restant à votre disposition pour tout complément d'informations, et souhaitant que ce projet retienne votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Proviseur, l'expression de nos salutations distinguées.

CRAVLOR – Cinéligue  
Pour la coordination LAAC de l'Académie de Nancy-Metz

**LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA 2020/2021**

**Académie de Nancy-Metz**

Coordination CRAVLOR - Cinéligue / 1 rue du Pré Chaudron 57070 METZ

Tél. 03 87 50 45 42

Email : [cravlorcine@gmail.com](mailto:cravlorcine@gmail.com)